

Écriture inclusive :

Pour ou contre ?

Bénédicte Jansen (St.) ■ Décembre 2017

Cette analyse parcourt, sur fond de sexisme ambiant, la polémique actuelle qui entoure l'écriture inclusive. Après avoir défini ce qu'est l'écriture inclusive et les raisons de sa création, nous analyserons les différents arguments avancés par les « pro » et les « anti ».

L'écriture inclusive : kesako ?

L'écriture inclusive naît d'une critique de la langue française, dans laquelle les connotations sexistes semblent légion. En effet, dans la langue française, c'est la règle du « masculin l'emporte sur le féminin » qui domine. En outre, les noms de certaines fonctions n'existent qu'au masculin. Et ce, malgré le fait qu'aujourd'hui, de plus en plus de femmes accèdent à ces fonctions. « La présence des femmes à des postes occupés par des hommes entraîne le besoin d'un titre féminin approprié. Dès lors, les titres féminins deviennent plus courants dans les écrits, et l'on souhaite ensuite que la présence des femmes soit manifeste non seulement dans les titres mais aussi dans l'ensemble du texte, ce qui donne lieu à un questionnement sur les manières d'y parvenir »¹.

Ainsi, l'écriture inclusive est une revendication féministe dont la définition basique (avancée par le fondateur de l'association *Mots-Clés* Raphaël Haddad) est la suivante : « Un ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes ». Cependant, il y a plusieurs méthodes et appellations autour de ce sujet polémique.

Féminisation des titres

Il existe déjà depuis longtemps un mouvement de féminisation des titres. En effet, si les « petits métiers » sont depuis toujours déjà féminisés (infirmière, femme de ménage), il a fallu imposer la féminisation d'autres fonctions comme « professeure » ou encore « LA présidente ». Rappelons d'ailleurs qu'en 2014 en France, le député UMP Julien Aubert, fervent opposant à l'écriture inclusive, refusait d'appeler la socialiste Sandrine Mazetier « une présidente » et malgré les protestations de celle-ci, lui asséna plusieurs « Madame le président » en pleine Assemblée Nationale. Sanctionné, il répondit simplement « je n'ai fait que parler français ».

Aujourd'hui, dans le monde politique, la féminisation est plus ou moins acceptée. Il n'en est pas de même dans le monde médical et militaire, pour ne citer que ces domaines. L'écriture inclusive continue donc de se battre sur ce front-là, revendiquant la féminisation de toutes les fonctions ainsi que la masculinisation des fonctions qui n'existent encore qu'au féminin: l'introduction du terme « homme de ménage » par exemple.

L'écriture épïcène, aussi appelée *parité linguistique*

C'est là qu'on entre dans le vif du sujet : la féminisation des titres c'est bien, mais les féministes luttent également pour une féminisation du contenu des textes. A bat le masculin général du « ils » même quand le groupe comprend des femmes. Il faudrait désormais dire « ils et elles », « ceux et celles » ou alors « iels » et « celleux ». Quant aux noms communs, ils sont déjà parfois féminisés par un slash ou une parenthèse (les participant(e)s ou les participant/es) mais les féministes proposent une autre façon de faire : introduire un « point du milieu », aussi appelé « point médian », qui existait déjà en Latin pour marquer l'espace entre les mots. Cependant, ce point est compliqué à trouver sur nos claviers, et généralement les militant.e.s utilisent simplement le point

¹ Hélène Dumais, Edwige Khaznadar, Fabienne Baider, Louise Laurence Larivière, Michèle Lenoble-Pinson, Gabrielle SaintYves, Thérèse Moreau, Pierrette Vachon-L'Heureux et Céline Labrosse "De la féminisation des titres à la rédaction épïcène : regards croisés sur la parité linguistique." *Recherches féministes* 211 (2008): 171–182.

final. En effet, la parenthèse a été accusée de mettre le genre féminin entre parenthèse et le slash, de marquer une séparation radicale entre le genre féminin et masculin.

Une autre solution est celle des « doublets » : il faudrait dire « les militantes et les militants », dans un ordre alphabétique (le E de militantes vient avant le S de militants). Et bien sûr, accorder le verbe et les adjectifs en suivant la règle de proximité plutôt que celle du masculin l'emportant sur le féminin. Ainsi, la phrase « les militants se sont rassemblés » deviendrait « les militantes et les militants se sont rassemblés » mais « les conducteurs se sont arrêtés » deviendrait « les conducteurs et les conductrices se sont arrêtés ».

L'écriture inclusive épiciène veut également qu'on cesse d'utiliser des mots comme « les hommes » pour parler des femmes et des hommes. Les droits des hommes deviendraient ainsi les droits humains, ou des personnes.

Retenons

Pour faire simple, retenons que l'écriture inclusive compte quatre grands principes :

- Accorder les noms de fonction avec le genre de la personne.
- Féminiser le contenu en utilisant le point médian ou doublets.
- Remplacer la règle « le masculin l'emporte » par la règle de proximité.
- Utiliser des termes génériques neutres comme « humains » et « personnes ».

Un thème d'actualité...

Si elle est sur le devant de la scène aujourd'hui, l'écriture inclusive n'est pas un thème neuf. Déjà en 1899, Hubertine Auclert, féministe française et militante pour le droit de vote, écrivait : « L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue, plus qu'on le croit, à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. N'est-ce pas à force de prononcer certains mots qu'on finit par en accepter le sens qui tout d'abord heurtait ? La féminisation de la langue est urgente, puisque pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots ». Depuis, le sujet a avancé et reculé sporadiquement : évoluant sous les gouvernements de gauche et s'effaçant sous ceux de droite. Aujourd'hui, la discussion refait surface suite à deux événements :

Premièrement, une mise à jour récente du logiciel Microsoft Word a eu pour but de faciliter l'écriture inclusive des documents numériques : « Selon ses promoteurs, l'écriture inclusive est un outil destiné à lutter contre les stéréotypes liés aux sexes et les inégalités entre les femmes et les hommes. Le logiciel Word met donc désormais en garde contre les formules qui peuvent apparaître discriminatoires. Ainsi, comme le relève Canard PC Magazine sur Twitter, le logiciel

propose de remplacer "les experts" par "les experts et les expertes" ou "Indiens d'Amérique" ("racialement sensible"), par "autochtones" »²

Deuxièmement, Hatier, une maison d'édition française, a sorti un manuel scolaire d'histoire écrit selon les préceptes de l'écriture inclusive. Ainsi, on peut y lire des phrases telles que "Grâce aux agriculteur.rice.s, aux artisan.e.s et aux commerçant.e.s, la Gaule était un pays riche.". Ce choix a valu une énorme polémique à la maison d'édition, qui publie également le Bescherelle.

Cependant, c'est surtout à l'Académie Française et à son opposition radicale que nous devons l'attention qu'est portée aujourd'hui à l'écriture inclusive. Ils (et le masculin est volontaire, l'Académie Française ne comptant que 4 femmes sur 34 membres) ont déclaré par rapport à l'initiative d'Hatier que « devant cette aberration 'inclusive', la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures. ».

Le français, une langue sexiste : vraiment ?

Le masculin et le neutre avaient déjà fusionné à l'heure du latin vulgaire, à cause de leur proximité phonologique (de son) et morphologique (de forme). En effet, alors que le masculin était marqué par une terminaison telle que « us », le neutre était souvent marqué par le « um » et le féminin par le « ae ». L'utilisation du masculin comme forme neutre (« les techniciens » se comprenant comme un groupe de techniciens et de techniciennes) ne découle donc pas d'une idéologie sexiste mais plutôt de l'évolution et de la simplification normale de la langue.

La règle grammaticale du masculin l'emportant sur le féminin et l'effacement presque général de la féminisation des titres en français sont au contraire beaucoup plus récents. En effet, les marqueurs féminins n'ont été effacés par les académiciens qu'à partir du 17^{ième} siècle. Auparavant, on respectait la règle de proximité d'accord (« les hommes et les femmes sont égales » par exemple), et s'il y avait plus de femmes que d'hommes dans un groupe, on parlait du groupe au féminin (« les administratrices » au lieu de « administrateurs »). Le masculin ne l'emportait donc pas sur le féminin et on rencontrait des phrases comme « je suis certaine de cela et je la resterai ». C'est en 1647 qu'un membre de l'Académie Française du nom de Claude Favre de Vaugelat décrète que le masculin doit l'emporter, et ce, parce que « c'est un genre plus noble ». Un siècle plus tard, sa position est appuyée par Nicolas Beauzée, un linguiste français, qui évoque alors la supériorité naturelle du mâle sur la femelle. Vous avez dit : sexiste ?

² France – Word Propose L'écriture Inclusive : HOUEIX, Romain. France 24, French ed. Paris Paris: SyndiGate Media Inc. (Oct 28, 2017)

Oui à l'écriture inclusive

La langue influence notre façon de penser

Edwige Khaznadar, docteure en linguistique, explique que « Le symbolisme social étant véhiculé et structuré par le langage, c'est toute une conception du monde qui est impliquée dans cette question. L'utilisation du masculin dit « générique » n'est pas remise en question alors qu'elle biaise systématiquement la représentation sociale des femmes »³. En effet, si le masculin neutre est d'origine linguistique, force est de constater qu'il a eu des répercussions idéologiques et que longtemps, il était impensable qu'une femme soit présidentE par exemple. Le neutre s'est associé au genre masculin même si ce n'était pas son but de départ, de façon à ce que quand on dit « les techniciens », la première idée à nous venir en tête est souvent celle d'un groupe d'hommes. Khaznadar continue : « Notons que "vainqueur" n'a pas de féminin. Ça n'existe pas vainqueuse... Comme si les types de l'Académie, la société en général, n'avaient pas imaginé qu'une femme puisse être la gagnante de quoi que ce soit ». On peut avancer que le simple fait d'être nommées pourrait influencer les mentalités et assurer une meilleure représentation des femmes dans nos sociétés.

Déconstruire la norme masculine « neutre »

Cet argument rejoint le premier tout en l'approfondissant : si le neutre et le masculin ont convergé pour des raisons linguistiques, il faudrait s'appliquer à ne plus les associer, parce que la norme patriarcale se base justement sur l'idée du masculin comme norme objective et neutre, ce qui a des conséquences politiques.

De plus, si le masculin est neutre, pourquoi est-ce qu'on ne dit pas « un homme de ménage » comme terme générique ? Parce qu'aujourd'hui le langage porte bel et bien en lui une hiérarchie des genres sous couvert de « neutralité ».

Revenir aux sources

C'est un argument souvent avancé par les pro-écriture inclusive, puisque la langue française d'antan (soit d'avant 1647) semblait moins sexiste. Ne serait-ce pas là qu'il faut aller chercher la pureté de la langue tant revendiquée par les académiciens ? C'est somme toute un argument assez léger qui se trouve vivement critiqué par les anti : iels le dénonce comme une « manipulation de la gauche progressiste ». Les « gauchistes » voudraient donc avoir un pied dans chaque camp, en légitimant leur envie de changement par une allusion au passé.

S'adapter aux réalités d'aujourd'hui

Les lois saliques et les traditions de domination masculine rendaient l'existence de titres féminins inutiles. Aujourd'hui, les femmes accèdent (quoiqu'encore difficilement) au pouvoir. Et si la langue a un pouvoir de transformation sociétal, son rôle premier est également de s'adapter à la réalité.

³ <http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>

Ça va de pair avec l'émancipation des femmes

On remarque que ce sont les sociétés les plus sexistes qui s'opposent le plus à l'écriture inclusive. Ainsi, à Chypre, qui ne compte que 12% de femmes dans ses instances politiques, il n'est pratiquement pas question de parité linguistique. Au Québec, par contre, c'est un changement bien installé et majoritairement soutenu. Le Québec a déjà bien acquis la féminisation des titres, et cherche aujourd'hui à évoluer vers une parité linguistique du contenu. Ainsi, la constitution Québécoise utilise le système de doublets.

On peut cependant se poser une question similaire à celle de la poule et de l'œuf : est-ce parce qu'on inclut les femmes dans le langage qu'elles se voient ouvrir le champ des possibles ou est-ce parce que les femmes ont atteints de nouvelles fonctions importantes qu'elles ont pu féminiser la langue ? En d'autres termes, l'égalité des genres est-elle une cause ou une conséquence de la parité linguistique ?

Déconstruire la connotation négative des titres féminisés

Hélène Dumais, linguiste et spécialiste de la rédaction non-sexiste, dénonce le fait qu'auparavant « les suffixes féminins étant soit des diminutifs (un camion, une camionnette ; un amour, une amourette), soit ressentis comme péjoratifs (un gagnant, une gagneuse), les féminins étaient rejetés pour des raisons de prestige social. Le suffixe esse – un chef, une cheffesse – est souvent réfuté parce que renvoyant au vocable fesse. Tous renverraient les femmes à leur corporalité. C'est ainsi que l'académicien Marc Fumaroli osait écrire à propos du féminin de recteur : Et pourquoi pas recteuse, et pourquoi pas rectale ? » . L'entrée dans l'usage courant de titres féminins pourrait estomper le caractère polysémique à connotations négatives ou sexuelles qui entache souvent les noms féminisés, et qui se reflète dans certaines blagues sexistes (« un maître c'est un professeur, une maîtresse c'est une prostituée »).

L'écriture inclusive ? Jamais !

C'est une dénaturation de la langue française et un péril mortel

A l'origine de ces accusations, nous retrouvons Julien Aubert et les déclarations de l'Académie Française. Pour eux, l'écriture inclusive n'est pas naturelle et détruit la valeur et la beauté de la langue Française. Edwige Khaznadar leur répond qu'au contraire, l'écriture inclusive démontre toute la subtilité et la supériorité du français : « Il est important pour les Droits humains, dans une société mondialisée, que la représentation linguistique de la femme soit effective et clairement répétée, ce que ne permettent pas les langues sans genre, et que permet le français »⁴

C'est illisible

Les Académiciens ont également avancé que l'écriture inclusive « aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité. On voit mal quel est l'objectif poursuivi et comment il pourrait surmonter les obstacles pratiques d'écriture, de lecture,

⁴ Hélène Dumais, Edwige Khaznadar, Fabienne Baider, Louise Laurence Larivière, Michèle Lenoble-Pinson, Gabrielle SaintYves, Thérèse Moreau, Pierrette Vachon-L'Heureux et Céline Labrosse "De la féminisation des titres à la rédaction épicienne : regards croisés sur la parité linguistique." Recherches féministes 211 (2008): 171-182.

visuelle ou à voix haute, et de prononciation ». Un article de France Info s’amuse d’ailleurs de ce que pourrait donner une Fable de la Fontaine ré-écrite de la sorte : « Maître.sse corbe.au.lle sur un arbre perché tenait en son bec un fromage. Maître.sse renard.e par l’odeur alléché.e lui tint à peu près ce langage ». Illisible, incompréhensible même.

Cependant, l’écriture inclusive quand elle est bien comprise n’a rien à voir avec la féminisation de chaque mot et peut être réalisée sous de multiples autres formes que celle très controversée du point médian. Il s’agit plutôt de féminiser avec bon sens, là où l’utilisation du masculin/neutre ne reflète pas la réalité ou est discriminant, afin de mener à une représentation sociale équitable des femmes et des hommes dans le langage.

De plus, comme la linguiste française Fabienne Baidier l’avance, « La fréquence fait toute la différence: toute forme sera acceptée si elle est employée couramment ». N’oublions pas qu’il y a quelques temps, la féminisation des fonctions était rejetée en bloc comme « sonnante faux », et pourtant nos oreilles se sont habituées aux « professeure », « madame la présidente » et autre « chirurgienne ».

Cette analyse est d’ailleurs écrite en écriture inclusive, et laisse aux lecteurs et aux lectrices le soin de juger si une telle rédaction est acceptable ou pas.

C’est un attentat à la mémoire

Interrogé sur Europe 1, le philosophe Raphaël Enthoven affirmait récemment que “en plus d’être illisible, changer les mots c’est changer une partie de l’Histoire de France”. L’écriture inclusive serait en ce sens “un attentat à la mémoire”.

C’est l’écriture inclusive qui est sexiste

Le masculin est devenu le genre neutre et inclusif, aussi appelé « genre non marqué ». C’est le féminin qui est le genre exclu. Ainsi, l’écriture inclusive prendrait les lecteurs et les lectrices pour des idiots qui ne comprendraient pas que dans la phrase « cette ville compte 20 000 habitants » on comptabilise des femmes. Elle serait même contre-productive car elle crée une ségrégation des genres qui étaient auparavant unis au sein du masculin.

La langue française est en fait déjà paritaire car si les noms de fonctions sont masculins (chirurgien), les noms de métier en lui-même sont féminins (la chirurgie). Ainsi, l’écriture inclusive prendrait le problème dans le mauvais sens : le caractère sexiste de la langue française vient de la mentalité actuelle de la société et non pas de la langue en elle-même. Il s’agirait donc d’un faux combat dans lequel l’écriture inclusive ne constituerait qu’une forme de sexisme inversé⁵.

Aspect pratiques

L’écriture inclusive pourrait également poser des problèmes pratiques sur différents plans : sur le plan de l’enseignement, elle rendrait l’apprentissage de la langue par les enfants (et notamment les enfants dyslexiques) plus difficile. De plus, faut-il vraiment compliquer les choses en les incitant à traduire « certain.e.s » par « certains et certaines » à l’oral ? Sur le plan du journalisme, ceux qui tiennent des petites chroniques ou le flash info seraient contraint.e.s à dire moins de choses ou à accélérer leur débit souvent déjà mitraille.

⁵ Sexisme envers les hommes

Trop binaire

Certain.e.s accusent l'écriture inclusive de défendre une vision binaire du monde (hommes-femmes) et d'exclure ainsi les personnes d'autres genres (queer⁶ et transgenres⁷ par exemple). Le surmarquage de deux genres diviserait la réalité de façon trop binaire et nous obligerait à nous reconnaître dans l'un des deux genres. C'est pour cette raison là que les féministes d'Amérique du Sud ont décidé de remplacer les suffixes par « -x » : « amigx, latinx » par exemple. Il n'y aurait ainsi plus de marqueurs de genres binaires.

Conclusion et perspectives

Certain.e.s diront que le débat est clôt puisque l'Académie Française s'est clairement positionnée contre l'écriture inclusive. D'autres avancent que l'Académie Française est simplement opposée à toute forme de progrès linguistique, et reste un organe conservateur fort. Toutes formes de progrès ? Il existe en France 23 commissions dont le but est de moderniser le langage, toutes associées à un domaine particulier comme l'informatique ou les femmes. Pourtant, « L'Académie ne s'adresse curieusement qu'à une seule et unique commission, celle traitant des activités des femmes, alors que cette même assemblée d'hommes se réjouit des travaux des autres commissions qui enrichissent le langage en inventant de nouveaux mots tels que logiciel, bureautique, ordinateur, baladeur, etc. On peut se demander pourquoi le génie de la langue accepterait plus facilement l'informatique que la juge »⁸. La question qui se pose est donc celle de savoir si les décisions des Académiciens sont bien objectives, ou tronquées par un certain sexisme.

C'est justement parce que l'écriture inclusive touche au féminisme et à l'égalité de genre que les divisions sont si virulentes. Ce genre de revendications provoque toujours crainte ou mépris parce que le féminisme est encore aujourd'hui confondu avec la misandrie⁹. Pourtant, les changements linguistiques demandés consistent plus en une « démasculinisation » qu'une « féminisation » de la langue : en parler en ces termes pourrait peut-être calmer les dissensions et rappeler qu'il ne s'agit pas d'une volonté d'émascation ou de domination féminine mais d'égalité. L'écriture inclusive se penche d'ailleurs également sur la question de la masculinisation de titres de fonctions traditionnellement réservées aux femmes comme « sage-femme » par exemple.

Dans tous les cas, ce qu'on peut retenir de ce débat, c'est que la question est idéologique plus que linguistique : les arguments purement « linguistiques » sont instrumentalisés par les anti comme par les pro dans l'éternel bras de fer entre conservateurs et progressistes. Aujourd'hui, l'écriture inclusive est une innovation toujours en chantier, malgré le fait qu'elle puisse déjà prendre de nombreuses formes. Pourtant, une seule de ces formes se trouve au centre de l'attention : celle du point médian. Faut-il rejeter en bloc toute la réflexion qui existe autour de la parité linguistique simplement parce qu'une des formes qu'elle peut prendre dérange ?

⁶ Queer ou non-binaire désigne une personne qui ne se reconnaît ni comme totalement homme, ni comme totalement femme. Elle est d'un autre genre, le genre « non-binaire ».

⁷ Une personne transgenre est une personne qui se reconnaît du genre opposé à son sexe biologique.

⁸ <http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>

⁹ Sexisme inversé, soit une discrimination envers les hommes.

Enfin, rappelons qu'en matière de langage, l'évolution est inévitable et qu'au final, c'est l'usage qui fera loi. Est-ce que cet usage tendra vers plus d'inclusion, et si oui sous quelle forme ? La question reste ouverte.